



Attention aux résultats reçus pour les mutations inter-académiques...qui ne sont pas les résultats définitifs !

En effet, au cours des prochains jours, de très nombreuses corrections entraîneront des MODIFICATIONS dans les affectations proposées avec

des conséquences en chaînes sur plusieurs centaines de projets annoncés.

Les **RÉSULTATS DÉFINITIFS** des demandes seront arrêtés uniquement à l'issue des commissions où siègent les élus du SNALC. Nos élus sont donc actuellement au travail sur ces modifications afin d'affecter les candidats au mieux de leurs vœux et de leurs barèmes.

Ces résultats définitifs seront communiqués entre le 26/02/19 et le 08/03/19 (calendrier par disciplines consultable sur snalc.fr).

Marie-Adeline ROUBY
Responsable académique des stagiaires et contractuels
SNALC / FGAF Montpellier et Andorre

marouby.snalcmontpellier@gmail.com
06.67.64.52.54